

Pourquoi un Homme demande-t-il en mariage ?



Faites Cet
Essai
Vous-Même

C'est le teint d'une femme que vous remarquez avec plaisir; des expériences l'ont montré. Elles ont aussi prouvé que l'homme moyen a une forte aversion pour une peau brune et lisse, une peau éprouvée aussi de la réputation. A voir une femme se poudrer en public.

Des recherches scientifiques ont maintenant résolu ce moyen simple et facile de faire la poudre tout le long du jour. Cette invention va permettre à toute femme de garder son teint frais et ravissant, sans la moindre trace de brillant. L'ingrédient qui est cause de cette stupéfiante différence est la Mousse de Crème. Elle rend la poudre très adhérente et invisible. Elle supprime le nez brûlé et tout ce qui paraît luisant, gâche et grossier.

GRATUIT. Par suite d'aménagement spécial avec les préparateurs, toute personne ayant un journal ou un magazine de luxe contenant une boîte de Poudre Tokalon, poudre de riz à la Mousse de Crème (indiquer la nuance désirée), des échantillons des quatre nuances de poudre en vente, pour les essayer sur son visage, ainsi qu'un tube de Crème Tokalon, Biocell, Aliment pour la Peau, Couleur Rose, à employer le soir avant de se coucher et un tube de Crème Tokalon, Couleur Blanche (non-grasse) pour le jour. Envoyer trois francs en timbres pour couvrir les frais de port, d'emballage et autres, à la Maison Tokalon, Service 28 D, Rue Aubert, 7, Paris.

AVIS DE SOCIETES PUBLICATIONS

Société des Pétroles de Bustenari

14, rue des Lignes à Roubaix

Assemblées Générales

Ordinaires et Extraordinaire

Avis de Convocation

Les actionnaires de la Société Anonyme des Pétroles de Bustenari S.A., au capital de deux millions deux cent mille francs, sont conviés à une assemblée générale ordinaire et extraordinaire, pour le jeudi 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

ORDRE DU JOUR

ordinaire

1. Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations sociales de l'exercice 1930.

2. Rapport des Commissaires aux Comptes.

3. Rapport du Directeur, à l'Assemblée, des Comptes de l'Exercice.

4. Recommandation paritaire du Conseil d'Administration.

5. Quotas à donner aux Administrateurs pour leur gestion.

6. Fixation des jetons de présence des membres du Conseil.

7. Nomination des Commissaires pour l'exercice 1931 et fixation de leur rétribution.

8. Recommandation aux Administrateurs pour l'assemblée générale ordinaire, en 1931, un décret sera nécessaire dans une mesure suffisante pour assurer la Société ou pour son compte.

9. Recommandation pour l'exercice 1931 et fixation de leur rétribution.

10. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

11. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

12. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

13. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

14. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

15. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

16. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

17. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

18. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

19. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

20. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

21. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

22. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

23. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

24. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

25. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

26. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

27. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

28. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

29. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

30. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

31. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

32. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

33. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

34. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

35. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

36. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

37. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

38. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

39. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

40. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

41. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

42. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

43. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

44. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

45. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

46. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

47. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

48. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

49. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

50. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

51. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

52. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

53. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

54. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

55. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

56. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

57. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

58. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

59. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

60. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

61. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

62. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

63. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

64. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

65. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

66. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

67. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

68. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

69. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

70. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

71. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

72. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

73. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.

74. Recommandation pour l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 10 décembre 1931 à 10 h. 30, au siège social, 14, rue des Lignes à Roubaix.